



Ottawa, Canada

Volume 5, N° 47
(Hebdomadaire)

le 23 novembre 1977

L'aide extérieure contribue à l'établissement d'un monde meilleur 1

Un ambassadeur canadien au pays des mille collines 3

Visite de M. Jamieson dans quelques pays méditerranéens 3

Effectifs des écoles primaires et secondaires 3

La notion de participation ouvrière et son application au Canada 4

Pour la première fois, une femme a gagné l'épée 5

Décorations de l'ACFAS 5

Loi-cadre visant à modifier le Code du travail 5

Une première au Québec: le Congrès international des gens d'image 6

Une nouveauté: le fevertest 6

La Chine est invitée à la Conférence mondiale sur le blé 6

La chronique des arts 7

L'aide extérieure contribue à l'établissement d'un monde meilleur

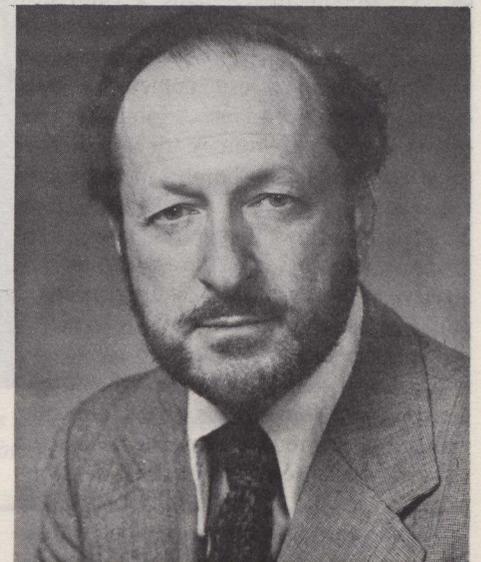
Le texte qui suit est extrait d'un discours prononcé, le 3 novembre 1977, devant les membres de l'Empire Club de Toronto, par M. Michel Dupuy, nouveau président de l'Agence canadienne de développement international.

...Beaucoup considèrent l'aide étrangère en général, et celle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en particulier, comme le don gratuit de l'argent des contribuables aux pays les plus pauvres du monde, par souci d'altruisme, de solidarité humaine et de responsabilité morale.

Loin de s'en défendre, les Canadiens devraient au contraire en être fiers: il s'agit de bonnes raisons. Voulons-nous vivre dans un monde de famine, de violence, de pauvreté et de destruction? Non! Telle n'est pas la vocation du Canada. Nous savons que, dans ce monde où l'interdépendance devient une réalité de plus en plus pressante, nous ne pouvons abandonner plus de la moitié de l'humanité à un sort de plus en plus triste sans nous enliser dans une vue extrêmement courte et nuisible de notre avenir.

Des milliers de Canadiens dispensent leurs services à l'étranger en faisant preuve d'un dévouement, d'une compréhension et d'un sens du devoir envers l'humanité, que l'on ne retrouve que trop rarement dans les relations internationales. Certains prétendent que nous gaspillons notre argent en le consacrant à l'aide, mais personne heureusement n'a encore laissé entendre que le travail de ces gens dévoués était du gaspillage.

Les pays en développement eux-mêmes ne s'y trompent pas. Ils reconnaissent et louent le caractère désintéressé de l'aide canadienne. Nous devons cette marque de reconnaissance aux Canadiens qui ont assumé la responsabilité de ce travail; à ces hommes et à ces femmes de l'ACDI qui ont fait de leur mieux au fil des ans, souvent dans des circonstances très pénibles; aussi aux experts-conseils, aux enseignants, aux ingénieurs, aux cadres, aux représentants des gouvernements provinciaux et, non les moindres, aux organisations non gouvernementales (ONG); enfin,



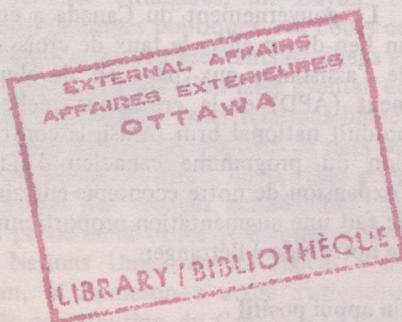
"Il est dans notre intérêt de contribuer à l'instauration d'une économie mondiale équilibrée et saine qui accorderait aux pays en développement la place qui leur revient de droit." (Michel Dupuy)

à toutes ces personnes qui ne cessent de concevoir de nouvelles façons de soulager la souffrance humaine et d'ouvrir des perspectives de progrès...

Mais les impératifs d'ordre moral et une conscience plus nette de la solidarité humaine ne suffisent pas à expliquer l'aide étrangère. Les sommes dépensées à ce chapitre tiennent aux préoccupations que provoquent actuellement la division de notre planète en deux blocs (Nord et Sud), l'état de l'économie mondiale, et les tensions politiques pouvant en résulter. L'aide étrangère, ou la coopération au développement international comme on l'appelle maintenant, sert d'autres intérêts légitimes des Canadiens.

Interdépendance des pays

Plusieurs ont déjà décrit, de façon beaucoup plus saisissante que je ne pourrais le



faire, les risques et dangers inhérents à un élargissement constant de l'écart économique et social entre pays riches et pays pauvres. Nous n'avons pas besoin du recul de l'histoire pour nous rendre compte qu'il s'agit d'un des problèmes les plus troublants et les plus sérieux de notre temps. Une leçon que nous ne pouvons manquer de tirer de la récente crise de l'énergie et de la récession mondiale est qu'aucun pays ne peut se prémunir contre les changements importants, encore moins contre les revirements brusques de l'économie mondiale. Il est reconnu depuis longtemps que le bien-être des pays en développement est relié à celui des pays industrialisés, mais on vient tout juste de se rendre compte que l'inverse est tout aussi vrai. Il est malheureux que cette interdépendance fondamentale entre les deux groupes de pays soit souvent laissée dans l'ombre à cause des tensions ou de la rhétorique du débat Nord-Sud; car les meilleures chances de progrès reposent sur la convergence des intérêts à long terme et sur un sentiment plus aigu de solidarité.

Le Canada, moins que tout autre pays industrialisé, peut difficilement demeurer indifférent. Nous avons une économie vulnérable et nous sommes à la fois un pays industrialisé et un pays en développement.

A long terme, il est certainement dans notre intérêt de contribuer à l'instauration d'une économie mondiale équilibrée

et saine qui accorderait aux pays en développement la place qui leur revient de droit.

Partenaires de demain

.. Nos programmes d'aide sont également à l'origine de nos relations bilatérales avec la plupart des pays en développement. Si nous voulons établir des relations durables et mutuellement avantageuses, nous devons participer à leur développement sur les plans social et économique avec une connaissance claire des problèmes qu'elles posent. De nombreux pays industrialisés, qui sont nos principaux concurrents commerciaux, entretiennent déjà des relations bien établies avec nombre de pays en développement, que ce soit en raison du lien colonial qui les unissait, ou à cause de facteurs géopolitiques ou historiques. Ces pays industrialisés se rendent fort bien compte de l'importance croissante des pays en développement dans l'économie mondiale. Nous devons en faire autant car nombre de ces pays en développement pourraient devenir demain nos partenaires indispensables.

Permettez-moi enfin de reprendre l'argument selon lequel "charité bien ordonnée commence par soi-même". Rien n'est plus vrai, et d'ailleurs 60 p. cent de l'ensemble de notre budget d'aide est utilisé au Canada pour l'achat de biens et services destinés aux pays en développement. Cela équivaut à environ 650 millions de dollars par année, sans compter que plus

de 100 000 emplois dépendent dans une certaine mesure de notre programme d'aide à l'étranger.

Les programmes d'aide bilatérale assurent des débouchés à l'étranger à des industries canadiennes clés et sont parfois une source importante de contrats. Ainsi, l'ACDI projette de dépenser cette année quelque 56 millions de dollars dans le domaine de l'énergie. Dans le secteur des transports, nos dépenses sont encore plus considérables, surtout pour l'achat de rails, de matériel roulant et de locomotives; elles devraient atteindre plus de 70 millions de dollars cette année. Par ailleurs, nous avons dépensé quelque 100 millions de dollars dans le domaine des télécommunications au cours des cinq dernières années.

Les prêts et lignes de crédit consentis aux pays en développement — soit plus de 70 millions de dollars cette année — sont assortis de la nécessité d'acheter les biens et services au Canada. Les taux favorables des prêts procurent aux fournisseurs canadiens un avantage sur leurs concurrents, et les transactions qui en résultent représentent des revenus supplémentaires pour l'industrie manufacturière canadienne. En retour, ces revenus garantissent des emplois, soutiennent les niveaux de production et stimulent notre expansion industrielle.

En implantant notre technologie et nos connaissances dans les pays en développement, abstraction faite des modalités, nous jetons les fondements de nouvelles transactions et d'une expansion éventuelle des échanges commerciaux du Canada. Par la même occasion, nous ouvrons aux investisseurs canadiens la voie à l'obtention de conditions privilégiées pour leurs investissements dans de nombreux pays en développement...

Le gouvernement du Canada a établi un lien direct entre le taux de croissance de l'assistance aux pays en développement (APD) et la croissance réelle du produit national brut. Ainsi, la contribution du programme canadien d'aide à l'expansion de notre économie entraînera de fait une augmentation proportionnelle de notre aide à l'étranger.

Un appui positif

On entend beaucoup parler d'une diminution de l'appui que les Canadiens accordent aux programmes d'aide au développement. Il y a certainement de quoi s'en inquiéter s'il est vrai que l'aide à l'étran-



Felix Keri

Frank von Wahl, de Londres (Ont.), explique le fonctionnement de petits moteurs à des élèves de la Castries Comprehensive Secondary School, de Ste-Lucie (Antilles).

(suite à la page 8)

Un ambassadeur canadien au pays des mille collines

Ce fut là une visite des plus officielles puisqu'il s'agissait de la présentation des lettres de créance de notre ambassadeur, M. W. Wood, au chef d'État du Rwanda, le major général Juvenal Habyarimana.

Essentiellement montagneux, comme la Suisse, et situé au centre du continent africain, le Rwanda jouit d'un climat tempéré, propice à l'agriculture. Ce petit pays, le plus densément peuplé du continent, compte parmi sa population les représentants des races ayant la plus petite taille (les pygmées Twas) et la plus grande du globe (les Tutsis).

Notre ambassade à Kinshasa est chargée des relations avec le Rwanda. Celles-ci se sont amorcées au début des années soixante par un apport important à la fondation et, par la suite, au fonctionnement de l'Université nationale du Rwanda: cette institution était d'ailleurs dirigée jusqu'en 1971 par un Canadien bien connu, le Révérend Père Georges-Henri Lévesque. Nos relations avec le Rwanda se sont amplifiées, depuis, sur le plan de la coopération économique.



L'ambassadeur W. Wood, présente ses lettres de créance au président de la République du Rwanda, le major général Juvenal Habyarimana.

Visite de M. Jamieson dans quelques pays méditerranéens

Au cours d'un voyage de deux semaines qu'il a effectué du 27 octobre au 7 novembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a rendu visite aux chefs de gouvernement d'Israël, d'Espagne, de Grèce et d'Égypte.

En Israël, M. Jamieson a rencontré le premier ministre, M. Begin, le ministre des Affaires étrangères, M. Dayan, et d'autres hommes politiques. Au cours de la rencontre, les représentants israéliens et canadiens ont parlé d'un large éventail de questions touchant leurs relations bilatérales ainsi que les perspectives de paix au Moyen-Orient. Profitant de sa visite pour rencontrer les troupes canadiennes qui font partie de la Force de désengagement des Nations Unies sur les Hauteurs du Golan, M. Jamieson a attiré l'attention sur la contribution du Canada à la stabilité de cette région.

Avant de quitter Israël, M. Jamieson a déclaré que son but, en venant en Israël était d'encourager le gouvernement et le peuple d'Israël à prendre toutes les initiatives raisonnables pour amener les parties

à reprendre les négociations. "A la suite de mes entretiens j'envisage la reprise des négociations de Genève avec un optimisme mesuré", a-t-il ajouté.

En Égypte, les entretiens qu'a eus M. Jamieson avec le président Sadate, le premier ministre Salem et le ministre des Affaires étrangères, M. Fahmy, ont porté sur le conflit du Moyen-Orient et sur les perspectives de paix. M. Jamieson a aussi rendu visite aux troupes canadiennes, membres de la Force d'urgence des Nations Unies, stationnées au Sinai.

Pendant son séjour au Caire, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que le Canada accorderait à l'Égypte une aide alimentaire de 5 millions de dollars sous forme de blé, et 2 millions pour en couvrir les frais de transport durant l'année fiscale 1977-1978. Ceci vient en plus de l'aide alimentaire de 10 millions de dollars qui a été accordée à l'Égypte en 1976.

Le voyage en Israël et en Égypte de M. Jamieson lui a permis d'établir de bonnes relations personnelles avec les chefs des

deux pays. Il a pu également examiner les moyens d'améliorer les relations bilatérales avec les deux pays, et les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour reprendre rapidement leurs négociations.

Effectifs des écoles primaires et secondaires

On estime à 5 517 285 le total des effectifs des écoles primaires et secondaires au Canada pour l'année 1976-77, soit une baisse par rapport à 5 589 622 en 1975-76. Ces statistiques sont tirées de l'édition 1976-77 de la publication *Effectifs des écoles primaires et secondaires*.

On estime qu'au cours des cinq prochaines années, on assistera à une diminution de 20 000 des effectifs scolaires par année d'études au primaire et de 100 000 par année d'études au secondaire.

En 1986-87, les effectifs connaîtront de nouveau une hausse à l'élémentaire, mais ils décroîtront au secondaire, quoique d'une façon moins marquée qu'au cours des cinq prochaines années.

La notion de participation ouvrière et son application au Canada

Au cours de la période relativement courte des trente années qui ont suivi la dernière guerre mondiale, la démocratie industrielle s'est taillée une place importante parmi les éléments sociaux et politiques de nombreux pays industrialisés, et elle a été proposée comme remède pour une gamme variée de maux sociaux et industriels.

La démocratie industrielle est devenue une véritable panacée, un remède à un éventail de maux, et à mesure que s'accélère l'expérimentation des diverses formes d'organisation démocratique dans le monde, les Canadiens veulent examiner le concept et étudier soigneusement les possibilités qu'il recèle et son applicabilité dans le contexte canadien.

Avantages prévus

Au Canada, la participation ouvrière est proposée comme un moyen de réduire l'aliénation des travailleurs et de progresser vers des relations patronales-syndicales plus coopératives.

La montée des aspirations des travailleurs a été l'objet de nombreux commentaires. La prospérité de la période d'après-guerre a donné lieu, particulièrement chez les jeunes travailleurs, à la conviction qu'ils avaient droit à un emploi intéressant, à un meilleur niveau de vie et, en matière de droits sociaux, à une voix dans les décisions influant sur leur vie professionnelle. La démocratie industrielle contribuera à rendre les lieux de travail plus intéressants en encourageant la participation des travailleurs; la démocratie économique les stimulera à faire mieux, parce qu'ils participent à la réussite de l'entreprise.

Confusion et appréhension

La confusion et l'appréhension qui entourent la notion de démocratie industrielle découlent en grande partie de l'absence d'une définition précise et généralement acceptée de celle-ci. En termes très généraux, la démocratie industrielle réfère à une structure officielle et juridiquement reconnue qui permet aux employés de participer (directement ou indirectement) aux décisions ayant une incidence directe sur leur vie au travail, et qui oblige la direction à rendre des comptes aux employés (ainsi qu'aux actionnaires).

Les presses populaire et spécialisée ont

Exemple de démocratie industrielle — l'expérience de la Supreme Aluminum

Il y a environ 28 ans, à la *Supreme Aluminum Industries* de Scarborough (Ontario) nous avons commencé à faire participer nos employés à nos succès et nous sommes entièrement d'avis que c'était une des plus sages décisions prises du point de vue des affaires. Nous fabriquons principalement des articles de consommation tels les ustensiles de cuisine en métal, les échelles en aluminium et les articles pour cadeaux. Nous formons une entreprise de taille moyenne et nous employons environ 450 employés répartis dans sept usines. Lorsqu'en 1948, nous avons inauguré cette formule, nous occupions à peine la quatrième place dans l'industrie. Aujourd'hui nous sommes les premiers, haut la main, parce que nos bénéfices sont les plus substantiels de l'industrie. Nous croyons aussi que notre productivité est également la plus élevée. En affaires, la participation des employés et le partage des bénéfices reposent sur le principe que les gens sont importants. Cela veut dire axer le système sur les personnes. L'aspect peut-être le plus important d'un bon programme de participation aux bénéfices est de tenir les employés au courant, pendant l'année, de leurs progrès et de ceux de l'entreprise.

A part égale

A l'instar de toutes les sociétés, chaque année nous nous fixons des objectifs à atteindre dans nos ventes et nos bénéfices. Nous prenons alors 30 p. 100 de notre objectif de revenus avant impôts et le mettons de côté pour le partage. Nous divisons ce chiffre par le nombre de bénéficiaires qui, selon nous, participeront au régime de partage des bénéfices, et nous obtenons un montant qui représente l'objectif de bénéfices à partager par personne. Cet objectif est indiqué sur des affiches imprimées à des centaines d'exemplaires et installées dans les moindres recoins des usines, des entrepôts et des bureaux. Chez nous, chacun, du président au conducteur de presse à découper, est à part égale.

N'est-il pas logique que nous ayons une meilleure chance de parvenir à notre but concernant les bénéfices si chacun y met du sien? Parfois, nous ne l'atteignons pas. Mais cela illustre bien cette vérité que les affaires sont une aventure avec risques et compensations mêlés et que l'on ne réalise pas toujours les profits escomptés.

Nous encourageons également nos employés à se servir de leurs économies pour devenir actionnaires de la société. Après trois années de service, un employé peut acheter des actions jusqu'à concurrence de la moitié de son salaire annuel. Plus de la moitié de nos employés sont actuellement actionnaires.

Pour des résultats positifs

Les employés ont également une association active appelée "Association de la Supreme pour des résultats positifs" (SAFER). Le Conseil d'administration de cette association se compose de 18 membres, 12 élus parmi l'effectif subalterne et six parmi les cadres (deux contremaîtres, deux cadres intermédiaires et deux cadres supérieurs). Les simples employés peuvent, par voie de scrutin, défier l'employeur sur toute question litigieuse. Le Conseil d'administration est chargé de toutes les questions se rapportant aux personnes. Cela comprend la durée du travail, le paiement des heures supplémentaires, les congés annuels, les avantages sociaux, les indemnités de vie chère, la classification des emplois, les échelles de salaire (sauf pour les postes de surveillance), les augmentations annuelles, les conditions de travail et les griefs. L'employeur continue d'assumer la responsabilité de fixer les salaires du personnel de cadre, de l'embauche en général et (selon le grief) de tous les licenciements d'employés, de l'établissement d'objectifs de vente, de celui des normes de prix de revient et des articles profitables, de la mise au point de nouveaux produits, de toutes les obligations financières et de la planification en vue d'expansion future.

Nous sommes convaincus que lorsque tous les employés, tant les cadres que les autres, tendent ensemble vers un objectif commun de la société, les chances d'y parvenir sont beaucoup plus grandes.

La chronique

avancé des arguments séduisants et irrésistibles en faveur de l'adoption générale de la démocratie industrielle au Canada, mais il existe néanmoins de très bonnes raisons d'aborder cette question avec prudence. Des expériences à venir dans le domaine de la démocratie industrielle devraient être régies par des critères nombreux.

Les ministères fédéral et ontarien du Travail sont en voie de mettre en oeuvre des programmes "AQVT", qui constitueront des centres de ressources pour les directeurs d'entreprises et les syndicalistes ayant besoin d'aide pour faire des innovations dans ce domaine.

Un certain nombre d'expériences importantes et fort utiles sont en cours au Canada dans le domaine du partage du pouvoir, et elles illustrent bien le fait qu'une plus grande participation des employés à la propriété et à la prise de décisions à l'échelle de l'usine est possible chez nous.

Il est à espérer que les expériences dans le partage du pouvoir au niveau de l'usine contribueront à guider les dirigeants d'entreprises et syndicaux désireux de promouvoir les idéaux de dignité humaine, de liberté individuelle et de responsabilité au travail.

(Courts extraits d'un article paru dans La Gazette du Travail, août 77).

Décoration de l'ACFAS

Lors de son 45^e congrès, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) décernait la médaille Archambault au professeur Roger A. Blais, géologue et vice-président du Conseil des gouverneurs du Centre de recherche pour le développement international (CRDI). Cette médaille est accordée annuellement pour reconnaître des contributions exceptionnelles dans les domaines de la technologie et de la recherche scientifique.

Le P^r Blais est directeur des services de la recherche à l'École polytechnique de Montréal. Ses travaux scientifiques, comme chercheur et administrateur de recherche, ont eu une influence prépondérante dans plusieurs disciplines, notamment le développement de la recherche appliquée au Québec, le développement international dans le domaine géo-scientifique et la prospective technologique. Il y a trois ans, il a participé à la fondation de l'Association géoscientifique pour le déve-

Pour la première fois, une femme a gagné l'épée



Forces canadiennes

Le second Lt. Wendy Tighe (à gauche) première femme à remporter l'épée à l'école des élèves officiers des Forces canadiennes.

La tradition a été rompue à l'école des élèves officiers des Forces canadiennes de la Base de Chilliwack (C.-B.). En effet, pour la première fois dans l'histoire de cette école, une femme a gagné l'épée, prix attribué au candidat qui se classe premier aux examens. Il s'agit du second lieutenant Wendy Tighe, de Kingston (Ont.).

Le second lieutenant Tighe a remporté cet honneur à la suite d'un cours de quinze semaines pour la formation d'officiers. Soixante-dix-sept personnes, hom-

mes et femmes, suivaient les cours orientés principalement sur les aptitudes de leadership et le conditionnement physique. Après avoir passé sept ans dans la réserve de la marine, le lieutenant Tighe a rejoint l'an dernier la Force régulière (en tant qu'officier d'information), de la Défense nationale à Ottawa.

Diplômée en 1974 de l'école de journalisme de l'Université Carleton à Ottawa, elle est actuellement rédactrice à *Sentinel*, publication des Forces armées canadiennes.

loppement international dont il est présentement vice-président. L'Association compte aujourd'hui 900 membres dans 85 pays.

La médaille Archambault de l'ACFAS a été créée en 1953 en hommage au fondateur de l'École polytechnique de Montréal.

Loi-cadre visant à modifier le Code du travail

Le ministre du Travail, M. John Munro, a déposé en Chambre, le 27 octobre, une loi-cadre modifiant en profondeur, pour la première fois en cinq ans, le Code canadien du travail.

Ces révisions font partie intégrante du vaste programme d'initiatives du ministère du Travail destiné à améliorer le milieu de travail en général et à renforcer le processus de la négociation collective et le régime des relations industrielles.

"Cette refonte majeure du Code canadien du travail, a dit M. Munro, ne reflète

pas seulement les progrès qui ont eu lieu en général dans le domaine du travail, les conventions collectives et la législation ouvrière provinciale; elle corrige aussi certains problèmes résultant de l'application du Code.

"Ce projet pourrait constituer une charte des droits des travailleurs — bien qu'elle ne soit pas du tout complète. C'est en ce sens d'ailleurs que nous continuerons de travailler," a ajouté le ministre.

Le projet de loi touche les travailleurs du secteur privé relevant de l'autorité fédérale, effectif évalué à quelque 550 000, dans des activités telles que les chemins de fer, lignes aériennes, banques, camionnage, radio-télévision, maintenance des grains, communications et ports.

Les modifications visent principalement à augmenter la protection des travailleurs, notamment des travailleurs non syndiqués; à accroître la satisfaction au travail et, par là, à améliorer la productivité, les relations patronales-ouvrières et l'assiduité au travail; et à réduire les conflits dans les relations de travail.

Une première au Québec: le Congrès international des gens d'image

Organisé par l'Université du Québec, en collaboration avec l'Association des gens d'image de France, le premier Congrès franco-québécois des gens d'image s'est tenu à Montréal, du 11 au 14 octobre, au pavillon de l'Éducation de l'UQAM (Université du Québec à Montréal).

Pendant quatre jours, des spécialistes français et québécois, de diverses disciplines (photographes, pédagogues, journalistes, cinéastes etc) se sont répartis en de nombreux ateliers de travail pour discuter de cet outil de communication omniprésent qu'est l'image. Différents thèmes ont été abordés dont: l'usage de la bande dessinée dans l'enseignement; la stéréoscopie (image en relief); l'écriture filmique; images artistiques/images didactiques; media-drama: enseignement du théâtre par vidéo; pédagogie du récit audio-visuel; vidéo-psychiatrie etc.

Des praticiens et théoriciens de renommée internationale, ont participé à ce congrès; citons entre autres: Pierre Schaeffer de l'ex-ORTF, Bernard



Quelques-uns des participants au panel de synthèse: de gauche à droite, MM. Guy Beaugrand-Champagne, professeur, Gérard Blanchard, graphiste, Pierre Bordeleau, sémiologue et Jean Soulas, photographe.

Planque, spécialiste de l'audio-visuel, Paul Almasy, photographe, journaliste et globe-trotteur, Gérard Blanchard, écrivain, Anne-Marie Lulan, sociologue de l'image, M. T. Davoust, rédacteur en chef du nouveau *Parisien libéré*, et plusieurs autres spécialistes de la question.

Les animateurs des panels-synthèse et du panel de clôture étaient MM. Guy Beaugrand-Champagne, Fernand Dansereau Mlles Yolande Rossignol, Brigitte Sicard et l'équipe d'animation de l'UQAM, ainsi que le vice-doyen, M. N. Wener.

Une nouveauté: le fevertest

Une compagnie pharmaceutique canadienne a mis au point un procédé révolutionnaire pour prendre la température. Il s'agit d'une bande spéciale (d'un pouce par quatre) que l'on applique sur le front sec pendant seulement quinze secondes.



Le *fevertest* est une bande de plastique transparent dont l'un des côtés est enduit de substances chimiques appelées cristaux liquides, ceux-ci sont contenus dans des micro-capsules, et sont thermosensibles. Lorsque l'on place le *fevertest* sur le front une lettre apparaît: "N" si la température est normale, "F" si la personne a de la fièvre. Cependant, le *fevertest* ne donne pas le degré exact de température.

Mise au point par la compagnie Frank W. Horner de Montréal, cette nouvelle invention est déjà sur la marché au prix de deux dollars.

La Chine est invitée à la Conférence mondiale sur le blé

Le ministre canadien des Transports, responsable de la Commission du blé, M. Otto Lang, a prié les dirigeants chinois de participer à la Conférence mondiale sur le blé prévue pour cet automne et cet hiver.

Au cours d'une rencontre récente avec les principaux ministres chinois à Pékin, M. Lang a souligné l'importance de la participation de la Chine — un des plus gros consommateurs de blé au monde — à la prochaine Conférence mondiale.

"Nous sommes d'avis qu'il serait utile que la Chine participe à cette Conférence et je n'ai pas manqué de soulever la question devant les principaux membres du gouvernement chinois qui étudient présentement la proposition", a déclaré M. Lang.

La Chine est le principal acheteur de blé canadien. Elle a acheté l'année dernière 5,25 millions de tonnes métriques de blé devant être livrées au cours de 1977 et de la première moitié de 1978.

Lors de son séjour en Chine, la délégation canadienne a d'abord visité Hong Kong pour s'envoler ensuite de Canton à

Shanghai où elle a visité le terminal no 2 du port de Shanghai, et les installations modernes utilisées pour le déchargement d'une cargaison de blé canadien. M. Lang et son escorte se sont rendus à Hangchow, le 7 septembre, où ils ont visité une usine de tissage de la soie et une équipe de production du thé. Outre ses entretiens avec le ministre des Communications, M. Yeh Tei, le ministre canadien a rencontré séparément le ministre du commerce extérieur, M. Li Chiang, et le ministre des Chemins de fer, M. Tuan Chun-Yi. Il a visité les gares de triage de Fengtai.

M. Lang a déposé une gerbe devant le mausolée de feu le président Mao Tsé-Tung après quoi il a été reçu par le vice-premier ministre Wang Chen dans la grande salle populaire où il a réitéré les bons souhaits du gouvernement et du peuple du Canada au gouvernement et au peuple de la République populaire de Chine.

Avant de quitter Pékin pour Tokyo, le ministre des Transports a été invité à participer aux célébrations du 1^{er} octobre, jour national de la Chine.

La chronique des arts

Exposition de Suzanne Guité

Des tapisseries et des sculptures de Suzanne Guité, artiste québécoise de renommée internationale, ont été exposées récemment au Musée du Québec.

Suzanne Guité s'adonne à la tapisserie haute lisse depuis cinq ans. Les pièces qu'elle présente, une vingtaine environ, sont faites de laines naturelles de la Gaspésie et du Mexique, colorées au moyen de teintures végétales. Elle y étale des motifs floraux traités dans des teintes douces où dominant le rose et le jaune.

Quant à ses sculptures, c'est depuis toujours que Suzanne Guité travaille le bois et la pierre dans un style qui, quoique d'esprit universel, n'en témoigne pas moins de sa forte appartenance à sa Gaspésie natale. Une trentaine de pièces monumentales démontrent le talent de ce sculpteur dont le ciseau manie avec aisance aussi bien l'érable, le merisier, le pin que la chalcopyrite, l'onyx ou le granit.



"Angoisse" (1975), granit rose.

Les Québécois connaissent le dynamisme de Suzanne Guité particulièrement par le Centre d'art de Percé qu'elle a fondé en 1956. Elle a étudié, entre 1945 et 1950, à Chicago et à Paris, et plus tard en Italie, au Mexique et en Espagne.

C'est au Mexique, où elle passe tous ses hivers depuis quelques années, que Suzanne Guité s'est intéressée à l'art de la tapisserie. Sa passion pour la sculpture l'a aussi amenée à étudier l'archéologie en Grèce et au Moyen-Orient, et à faire un stage dans une fonderie de Florence, ville où, d'ailleurs, elle fait couler ses bronzes.

Les arts au Manitoba

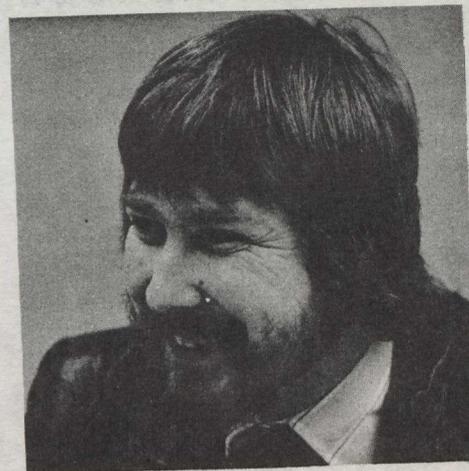
Des changements importants se sont produits au cours des derniers mois au niveau de l'administration des arts au Manitoba. Au nouveau ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles s'ajoute un nouveau directeur administratif du Conseil des Arts dans la personne de M. Ernest Stigant. Un nouveau président et quatre nouveaux membres ont aussi été nommés.

M. Stigant, ancien élève de l'École de théâtre du Manitoba, a travaillé dans les théâtres de sa province, à la Folk Music Guild et au Community Folk Arts Council. Avant sa nomination au poste de directeur du Conseil des Arts du Manitoba, il fut responsable de la liaison

Le Conseil des Arts du Manitoba augmentait récemment ses bourses aux artistes créateurs de cette province. Le Conseil annonce qu'il pourra désormais aider plus d'artistes en améliorant ses programmes actuels et en en créant de nouveaux. Cinq bourses de 6 500\$ seront remises à des exécutants et des créateurs professionnels de toutes les disciplines artistiques. Ce programme ne concernait précédemment que les artistes visuels. On offrira des bourses pour couvrir les dépenses de projets à court terme. On remettra des bourses d'un maximum de 250\$ aux artistes de la danse, des arts de création littéraire, du théâtre, de la musique et de l'opéra. Le maximum offert aux artistes des arts visuels reste à 1 000\$, et celui des artistes du cinéma reste à 1 500\$. Douze subventions de 2 000\$ seront remises à des artistes visuels professionnels. Les programmes concernant les auteurs dramatiques, les compositeurs et les auteurs se poursuivent sans changement.

culturelle au ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles.

M. Stigant est d'avis que le Conseil des Arts pourra aller de l'avant et se donner des politiques et des programmes qui le rendront plus présent à la vie artistique de la province, au secteur commercial et au gouvernement. Il est d'avis que le Conseil pourra s'occuper de façon plus active de la communication entre les groupements



M. Ernest Stigant, directeur du Conseil des Arts du Manitoba.

artistiques comme de celle entre la collectivité artistique et le grand public.

A l'heure actuelle, le Conseil des Arts du Manitoba subventionne 11 grandes associations artistiques à Winnipeg, 8 organismes dans le Manitoba rural, 36 artistes visuels et 32 auteurs dramatiques, écrivains, éditeurs, chorégraphes et compositeurs. M. Stigant a fait savoir que nulle demande de bourse n'a été refusée par manque de fonds.

L'un des plans d'avenir du Conseil est l'expansion de son programme d'artistes résidents, lequel permet à un artiste visuel, un danseur, un acteur ou un écrivain, de tenir des ateliers dans une école contre un honoraire. Le directeur espère aussi pouvoir, en collaboration avec la faculté de l'éducation de l'Université du Manitoba, sensibiliser davantage les enseignants aux arts de manière à ce qu'ils deviennent de meilleurs éducateurs dans ce domaine.

~ ~ ~

Mlle Chassé, de la bibliothèque du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, à Paris, a effectué du 4 au 24 septembre une visite des bibliothèques d'Ottawa, Toronto, Montréal et Québec. Cette visite est en rapport avec les dons de livres, documents audiovisuels, disques etc. que le ministère des Affaires extérieures projette de faire à Beaubourg.

Une exposition organisée par l'Ontario Arts Council, sous le titre *Exposition Life and Arts in Ontario*, sera présentée à Paris, au Centre culturel canadien, du 19 janvier au 19 février 1978, et à la Canada House de Londres, de mars à mai 1978.

L'aide extérieure... (suite de la p. 2)

ger contribue à améliorer l'environnement mondial et à instaurer des relations mutuellement avantageuses entre le Canada et les pays en développement. Je suis toutefois heureux de constater que la majorité des Canadiens sont encore de cet avis. D'après le dernier sondage d'opinion effectué par la société CROP de Montréal, 54 p. cent des Canadiens s'intéressent aux pays du tiers monde et, fait plus remarquable encore, 54 p. cent d'entre eux, soit le même nombre, fournissent des contributions monétaires aux organismes qui oeuvrent pour le développement...

"Nous y prenons-nous de la bonne façon?" La question est beaucoup plus complexe et difficile. Il nous faut, en effet, évaluer chacun des principaux éléments d'un programme d'aide en fonction d'objectifs et de critères convenus; le volume et le taux de croissance de l'APD; la relation entre l'aide et les autres modes de transfert des ressources; sa qualité mesurée en termes de liquidité des transferts, de conditions d'achat, du rapport subventions/prêts ainsi que des modalités des prêts; l'importance relative des voies d'acheminement de l'aide: bilatérale, multilatérale, alimentaire ou programmes spéciaux; la répartition géographique, la répartition sectorielle et les groupes cibles. Tous ces éléments doivent être évalués en fonction à la fois de critères d'efficacité et d'utilité. Le développement international n'est plus une affaire de tout repos.

Changements récents

...Nous avons fait beaucoup à l'ACDI depuis six mois pour nous rendre mieux aptes à administrer le programme d'aide canadien, et pour l'intégrer plus étroitement à l'économie canadienne.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Nous avons procédé à une revue de l'organisation qui entraînera sous peu l'application de certains changements propres à renforcer l'administration de nos programmes et de nos projets. Cet examen extrêmement poussé de notre organisation nous a permis d'en identifier les lacunes et les problèmes au niveau des interactions, et de prendre les mesures correctives appropriées. Nous sommes en train de mettre en place des systèmes avancés de rapports financiers et de recherche de l'information, et nous élaborons également de nouveaux systèmes d'évaluation et de vérification.

Nous avons redonné vie au Conseil canadien de développement international, principal instrument de consultation interministérielle (au niveau des sous-ministres) sur les programmes d'aide. Nous avons entrepris un examen de notre aide multilatérale pour évaluer, en fonction de l'intérêt du Canada, notre contribution aux organismes oeuvrant pour le développement international. Nous avons presque terminé la préparation d'une nouvelle politique sur l'aide alimentaire qui sera présentée au Cabinet des ministres. Nous procédons également à une revue de la "stratégie de coopération au développement international" adoptée en 1975 pour la deuxième moitié de la présente décennie, de façon à déterminer les éléments qui continueront d'être valides pour les années 80.

L'élaboration de nouvelles formes de coopération progresse de façon satisfaisante. La coopération industrielle, nous l'espérons, franchira sous peu le cap du stade expérimental. Nous allons, en outre, suivre de près le cheminement économique adopté par les autres pays afin de relever le défi de la coopération avec les pays en développement.

Principaux objectifs

A travers toutes ces tâches, nous visons certains grands objectifs:

1. Nous voulons faire mieux concorder les besoins des pays en développement avec les capacités du Canada. Notre époque a ceci de paradoxal que certaines capacités des pays industrialisés sont laissées inexploitées alors que les besoins se font des plus pressants dans les pays en développement. La nature de nos programmes devrait refléter le meilleur de nous-mêmes. De plus en plus, d'ailleurs, nos programmes bilatéraux sont concentrés dans des secteurs où le Canada fait montre d'une compétence particulière, comme l'agriculture, les forêts, l'exploita-

tion des ressources hydrauliques, le transport, les communications, l'énergie, l'inventaire des ressources, la formation technique, et j'en passe.

2. Nous voulons accroître notre efficacité et notre rendement. D'où la nécessité d'une plus grande présence sur le terrain — des programmes de cette complexité ne s'administrent pas à distance —, d'une meilleure compréhension des besoins de développement des pays que nous aidons, et d'une détermination à lutter contre la dispersion de nos efforts.

3. Nous voulons offrir au secteur privé canadien des occasions plus nombreuses de lier ses entreprises au développement des pays du tiers monde. L'ACDI a instauré la coopération avec les ONG. Les gouvernements provinciaux ont été associés au programme volontaire VADA, consacré à l'aide alimentaire et au développement agricole. Les universités canadiennes pour leur part paraissent très intéressées à participer aux travaux de recherche sur le développement. Enfin, notre programme de coopération industrielle sera conçu de façon à appuyer davantage les initiatives du monde des affaires. Nous voulons recourir dans la plus large mesure possible aux contrats à l'étranger tout en exerçant un contrôle serré sur les dépenses de fonds publics. La force de notre programme ne lui viendra pas d'une bureaucratie aux proportions imposantes, mais de l'appui qu'il recevra de tous les secteurs de la vie canadienne.

...Pour conclure, je ne voudrais pas vous laisser l'impression que notre aide en faveur du tiers monde nous sera, à l'avenir, dictée uniquement par des considérations commerciales et égoïstes. Si j'ai tant insisté sur les avantages que nous pouvons en retirer, c'est que l'on connaît si peu cet aspect de notre activité que j'ai cru nécessaire de rétablir les faits.

Je demeure convaincu qu'il n'y a pas de contradiction fondamentale entre nos intérêts économiques, au Canada ou à l'étranger, et un certain idéalisme. C'est dans cette optique que le tiers environ des ressources financières de l'ACDI est consacré à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations les plus pauvres du monde. Le Canada ne peut refuser une telle obligation — et les Canadiens ne veulent pas que nous en faisons fi. Le fait que les organisations non gouvernementales du pays puissent recueillir à elles seules près de 50 millions de dollars par année pour l'aide à l'étranger donne beaucoup à réfléchir sur le plan politique. Et ce message ne reste pas sans écho.